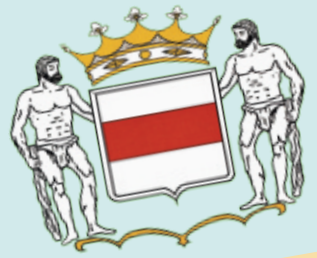
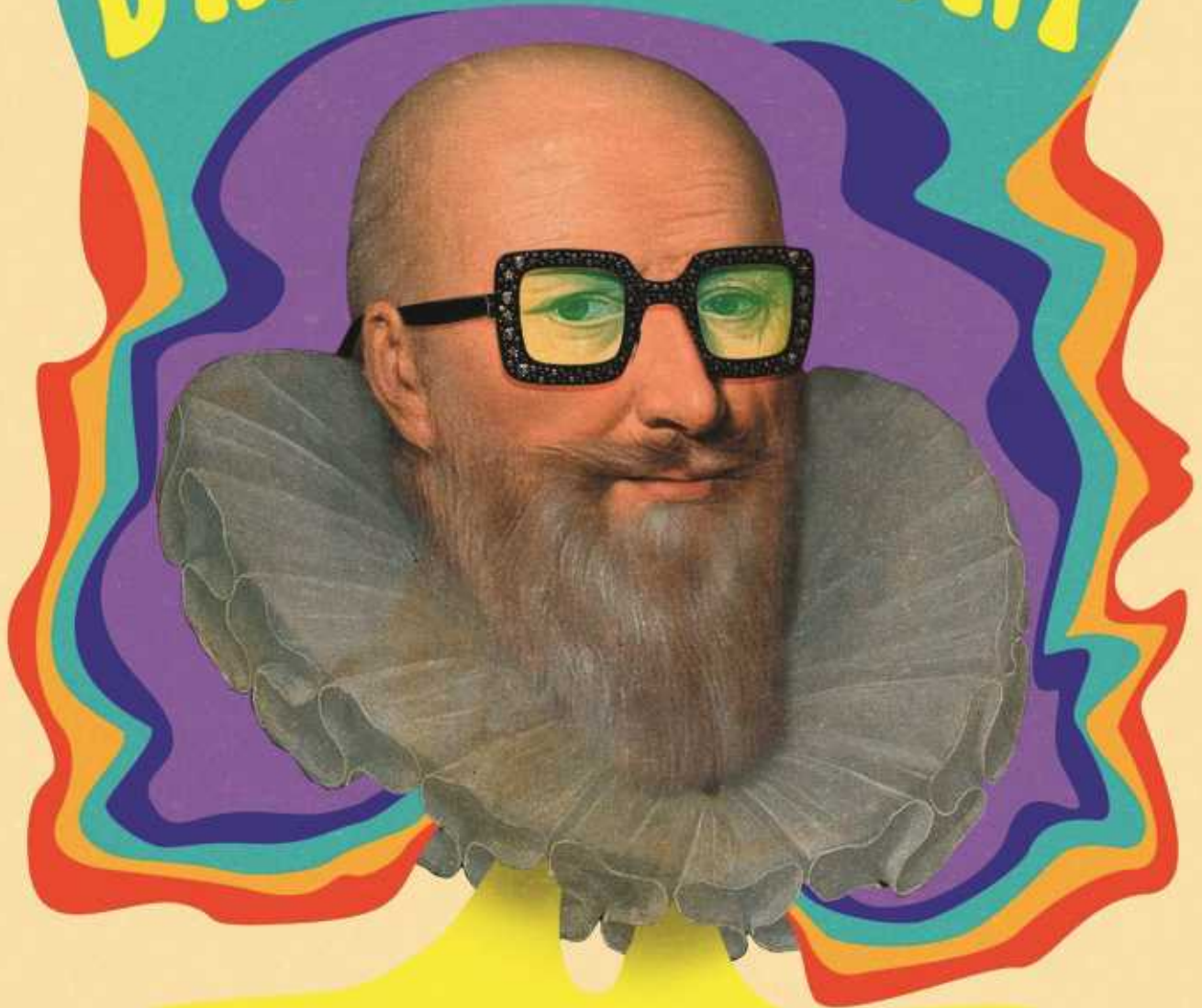


Henrichemont Le Mag n°17



LES ESTIVALES D'HENRICHEMONT



20 ET 27 JUILLET
3 AOUT 2024

Juin 2024



Page 2 :

Les Estivales

Page 3 :

Le mot du Maire

Page 4 :

Vie de la commune

Page 7 :

Nouveaux commerçants- artisans

Expression libre

La Borne

Les Estivales



Les Estivales : programme

Le programme des Estivales s'est affiné. Nous vous donnons donc rendez-vous les 20, 27 juillet et 3 août sur la place Henri IV pour découvrir, rire, se retrouver et danser. À cette occasion, la ville sera décorée d'étendards et de blasons aux couleurs de Sully. Pour la sécurité de tous, la place sera fermée à la circulation dès 17h30 pour les visites contées et dès 16h pour le marché. Une déviation sera mise en place.

Programme

Samedi 20 juillet, à partir de 19h

Les Baladins de la principauté, association Culture et Festivités feront revivre quelques pages de notre histoire depuis les légendes de Boisbelle aux années 1910. La soirée se clôturera par un bal folk animé par les Viguenets. Une buvette et de la restauration rapide vous seront proposées, après la visite contée, par l'Amicale des chasseurs. Comme toujours, la balade sera gratuite.



Samedi 27 juillet, à partir de 18h

Marché nocturne, place Henri IV. Environ 60 exposants proposeront leurs produits : artisanat, produits locaux, commerces de bouche, livres...

L'Amicale des chasseurs assurera la buvette et la restauration.

Pour clôturer le marché et danser jusqu'au bout de la nuit, le trio Billy Bix vous promet une soirée endiablée grâce à leur son rock'n'roll/blues.

Samedi 3 août, à partir de 19h

Venez découvrir ou retrouver les Baladins de la principauté pour leur seconde visite contée. À l'issue de la balade, les Viguenets vous feront danser sur la place. L'Amicale des écoles assurera la buvette et la restauration.

Prochaine réunion

Notre prochaine réunion de préparation aura lieu le mardi 25 juin à 19h et est ouverte à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Informations légales

Henrichemont Le Mag – Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 9 place Henri IV, 18250 Henrichemont - Juin 2024



OPAH : Opération Programmée d'Amélioration pour l'Habitat

À l'initiative de la communauté de communes, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est désormais en place à Henrichemont, comme dans les 29 autres communes des Terres du Haut Berry.

L'opération s'adresse aux propriétaires occupants ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, désireux d'effectuer des travaux de rénovation énergétique ou de réhabilitation globale de leurs bâtiments d'habitation.

Il s'agit ici d'accompagner les propriétaires concernés dans des démarches parfois complexes et évolutives, mais également de rendre le projet accessible financièrement.

Les objectifs sont nombreux :

- permettre d'améliorer les logements concernés en les rendant confortables et peu énergivores,
- lutter contre les logements vacants et donc non utilisés alors que la demande en locatif est importante dans notre commune,
- octroyer une valeur supplémentaire aux biens ainsi réhabilités,
- faciliter l'accès à des aides financières significatives,
- œuvrer en faveur du développement durable par une moindre consommation énergétique.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site des « Terres du Haut Berry », service habitat, sachant que la première démarche est de contacter ALEC 18, par courriel contact@alec18.fr ou par téléphone au 02 48 69 71 90 pour qualifier votre projet et apprécier son éligibilité au dispositif. Vous serez ensuite redirigé vers un interlocuteur mandaté par la communauté de communes qui vous accompagnera pour élaborer votre dossier.

Précisons enfin que compte tenu des conditions très restrictives de notre nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en matière d'extension urbaine, réhabiliter les logements vacants est un moyen de développer l'attractivité de notre commune et de densifier le centre bourg en termes d'habitat.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été avec cette année encore la fête des « Estivales d'Henrichemont » qui se déroulera sur trois samedis consécutifs : les 20 et 27 juillet ainsi que le 03 août.



Bien sincèrement,
Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont

Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04 - mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont et www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie : télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.



Budget 2024

RÉSULTATS FONCTIONNEMENT DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
CHARGES A CARACTERE GENERAL	361 088	377 562	431 651	413 965
CHARGES DE PERSONNEL	609 644	587 338	589 896	610 503
ATTENUATIONS DE PRODUITS	39 744	39 744	39 744	60 724
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	194 426	169 621	115 838	117 033
CHARGES FINANCIERES	36 518	33 142	30 318	27 821
CHARGES SPECIFIQUES		87 668		88 233
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	13 299	44 961	30 106	15 043
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 254 719	1 340 036	1 237 553	1 333 322

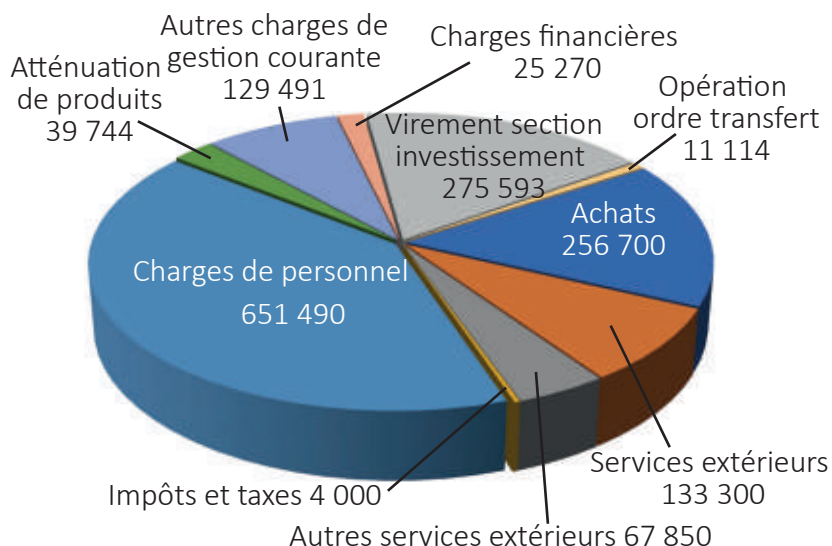
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
PRODUITS DE SERVICES-VENTES	59 474	88 332	73 661	69 317
IMPOTS ET TAXES	934 812	907 326	877 307	913 658
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	516 354	529 933	542 528	558 781
AUTRES PRODUITS DE GESTION	22 996	20 828	39 242	40 642
PRODUITS FINANCIERS	1 118	262	274	506
PRODUITS SPECIFIQUES	10 584	95 765	5 721	59 461
ATTENUATIONS DE CHARGES	14 627	2 406	9 934	11 622
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT		24 395	10 274	35 453
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 559 965	1 669 247	1 558 941	1 689 440
RESULTAT ANNUEL	305 246	329 211	321 388	356 118

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

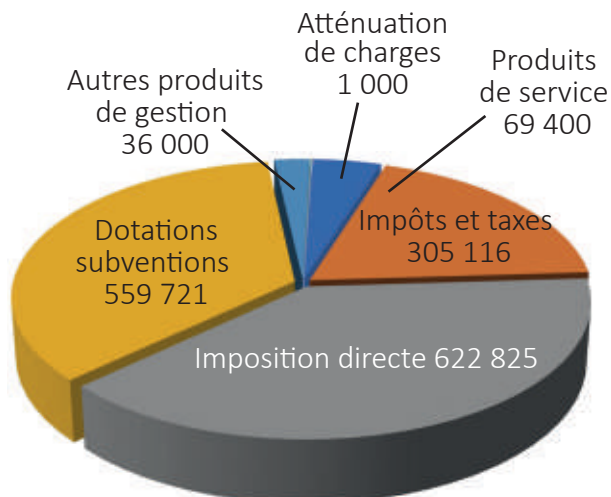
Le budget de la commune est constitué de deux sections, une de fonctionnement dédiée aux charges courantes, l'autre d'investissement retraçant les modifications du patrimoine de la commune.

Le budget doit respecter le principe d'équilibre réel entre les recettes et les dépenses non seulement au niveau global mais pour chaque section.

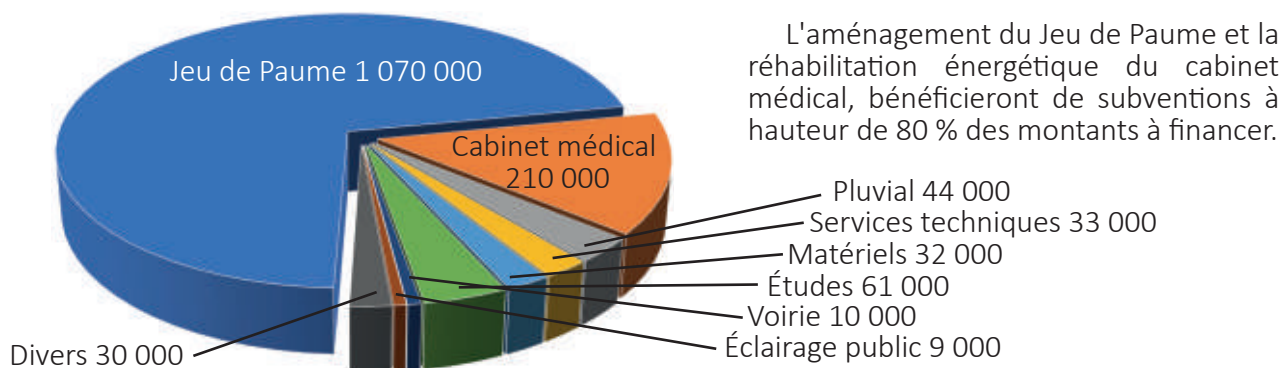
STRUCTURE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



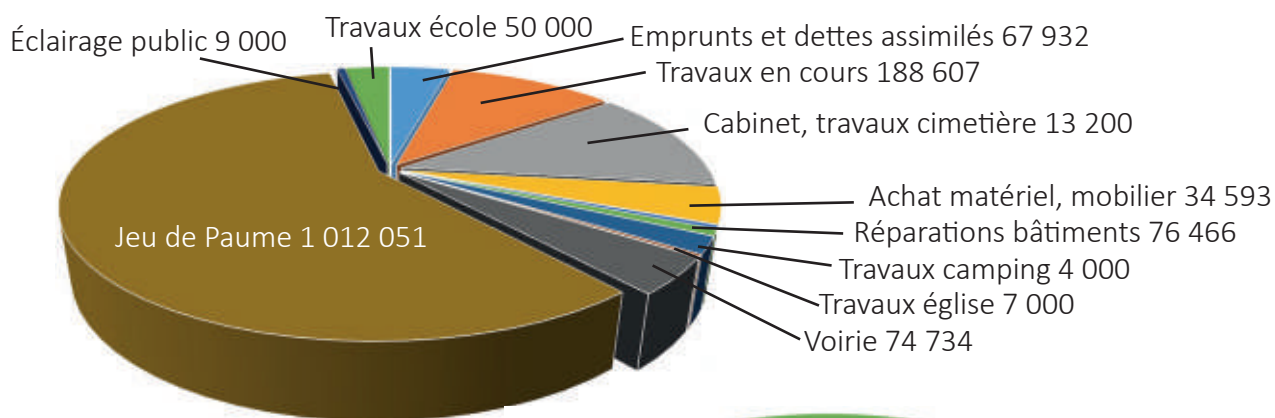
STRUCTURE RECETTES DE FONCTIONNEMENT



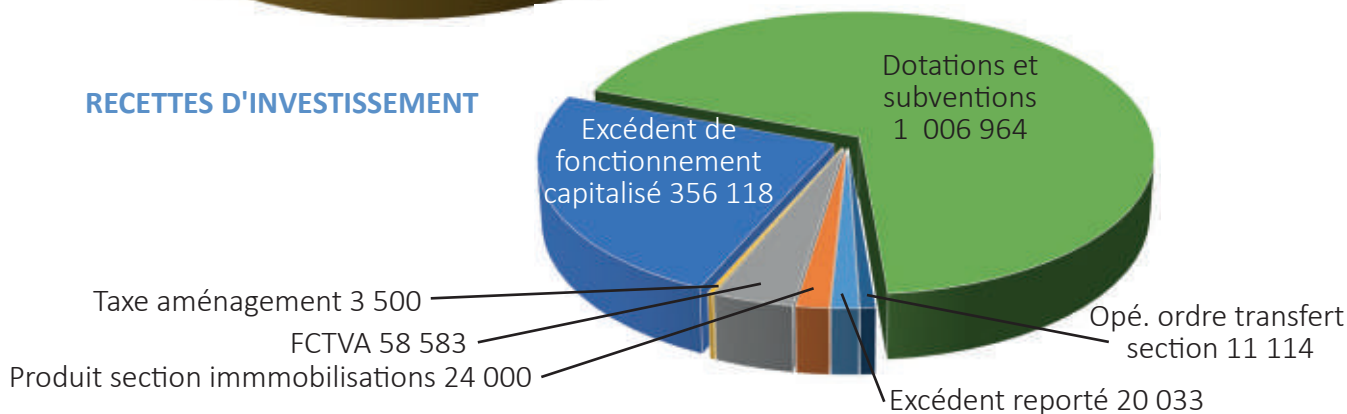
INVESTISSEMENTS HT PRÉVUS EN 2024



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Camping

Le camping est désormais géré par la société Huttopia qui est déjà en charge du camping de Nancay. Huttopia a développé une offre de campings-nature très respectueuse de l'environnement et compte une soixantaine de campings en France. C'est sous la marque Onlycamp, dédiée à la gestion de camping de moins de 150 emplacements, que le camping d'Henrichemont sera placé. Onlycamp se caractérise par un positionnement qui met en valeur le camping traditionnel ciblant une clientèle familiale qui apprécie l'environnement, les activités sportives, les sites naturels et culturels.

Un contrat de 7 ans a été acté entre la commune et la société Huttopia qui compte investir dans des hébergements locatifs toilés afin de diversifier les possibilités pour les campeurs.

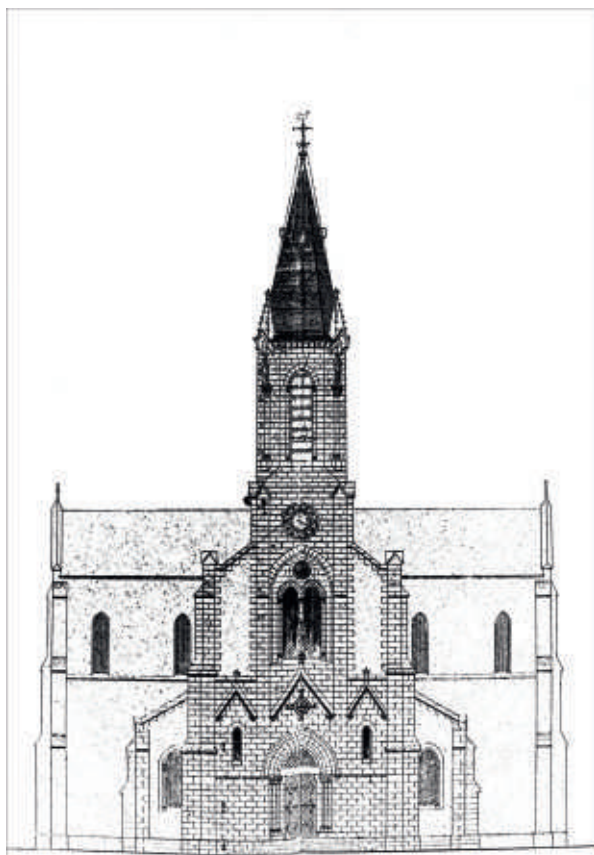
Le camping est ouvert depuis le 14 juin et le restera jusqu'en fin septembre avec une réouverture pour la semaine des Grands Feux.

Déjections canines

Pour information, un arrêté permanent a été pris par la commune le 20 mars 2024. Il stipule que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs, les squares et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation. Les propriétaires ou gardiens de chiens devront être obligatoirement équipés de sacs à déjections et devront ramasser, à leurs seuls frais, les excréments de leur animal.

En cas de non respect, les infractions sont passibles d'amendes s'élevant à 35 €.

Église Saint-Laurent



L'Église fait l'objet de notre attention depuis notre prise de fonction.

En janvier 2022, nous avons été amené à « descendre » le coq du haut du clocher pour des questions de sécurité. Il sera réinstallé à la première occasion.

Concernant la structure de l'église, nous avons mandaté, début 2023, la société Bodet, spécialiste en la matière, pour un audit complet du clocher et en particulier du beffroi, dont le résultat nous a été communiqué dernièrement. Cet audit a été présenté lors de nos réunions publiques et aux membres de la paroisse lors d'une réunion le 24 mai dernier.

Nous avons également fait appel à une autre entreprise pour le gros œuvre.

Sans qu'il y ait de caractère d'urgence ni de menace à court terme sur notre église, des travaux seront à envisager dans les prochaines années avec une première tranche en 2025 ou 2026.

Nous travaillons sur ce dossier qui est pour nous une priorité. Nous en profiterons d'ailleurs pour, dans le bulletin de septembre, vous proposer un article complet sur l'histoire de notre clocher.

Image : projet du clocher (archives municipales)

Henrichemont à l'honneur dans La Bouinotte

Le magazine *La Bouinotte*, dans son édition de printemps consacre plusieurs pages à la cité de Sully. Intitulé *Royale ! Henrichemont*, l'article retrace l'histoire de la ville et met en avant les commerces locaux et les Baladins de la principauté. À lire sans modération !

Nouveaux commerces - artisans



Le Kilomètre 2 Bar à tapas

7 route d'Henrichemont
18250 La Borne – Henrichemont
Tél. : 02 48 26 18 08
lek2laborne@gmail.com
Facebook : lek2_laborne



Horaires : dimanche, mercredi et jeudi de 10 h à 21 h et vendredi – samedi de 10 h à minuit

Thomas Godon Plombier

15 Les Billets
18250 Henrichemont
Tél. : 06 09 95 94 43
plomberie.godon@gmail.com



Benjamin Verduron Architecte d'intérieur, coordinateur de travaux

Tél. : 07 66 17 77 72
benjamin@cabinet-ulkan.com
www.cabinet-ulkan.net
Instagram : cabinetulkan
Facebook : cabinet ULKAN



Expression libre

Conformément à la loi en vigueur le groupe d'opposition a possibilité, à sa demande, de disposer d'un espace dans le bulletin municipal. Ce texte n'engage que leurs auteurs et en aucun cas la municipalité.

Madame, Monsieur,

Pour ce bulletin de juin 2024, parlons du Gymnase, évoqué dans notre programme de 2020.

Structure essentielle à la vie de notre commune pour les activités physiques et sportives, mais aussi un lieu incontournable de la pratique sportive pour les élèves des écoles et du collège d'Henrichemont.

Construit il y a plus de 40 ans il a beaucoup vieilli. Depuis plusieurs années les installations ne correspondent plus aux normes exigées pour des compétitions officielles, nous devons dès à présent réfléchir à son remplacement et éviter le risque que l'accès en soit rendu impossible. Ce qui aurait un impact négatif sur la bonne pratique de l'exercice du sport pour les enfants scolarisés.

B. HURIEZ, G. NOYAT, C. LOOSLI et F. JANSONNIE

La Borne



Randonnée du lundi de Pâques

Deuxième année consécutive où la participation à la randonnée pédestre du lundi de Pâques, organisée par les Amis de La Borne, franchit les 600 personnes. Pourtant, l'idée de mauvais temps rôdait sur cette matinée festive, sportive, selon la plupart des prévisions météorologiques. L'enthousiasme des gens qui organisent et préparent cet événement doit y être pour quelque chose. Le Groupe Barracudas, de Saint-Doulchard, a remporté de façon définitive le trophée créé par la céramiste Agnès Galvao. D'autres prix, poteries et objets en argile offerts par les céramistes qui soutiennent l'événement, récompensèrent les participants qui répondirent aux critères révélés lors du vin d'honneur.

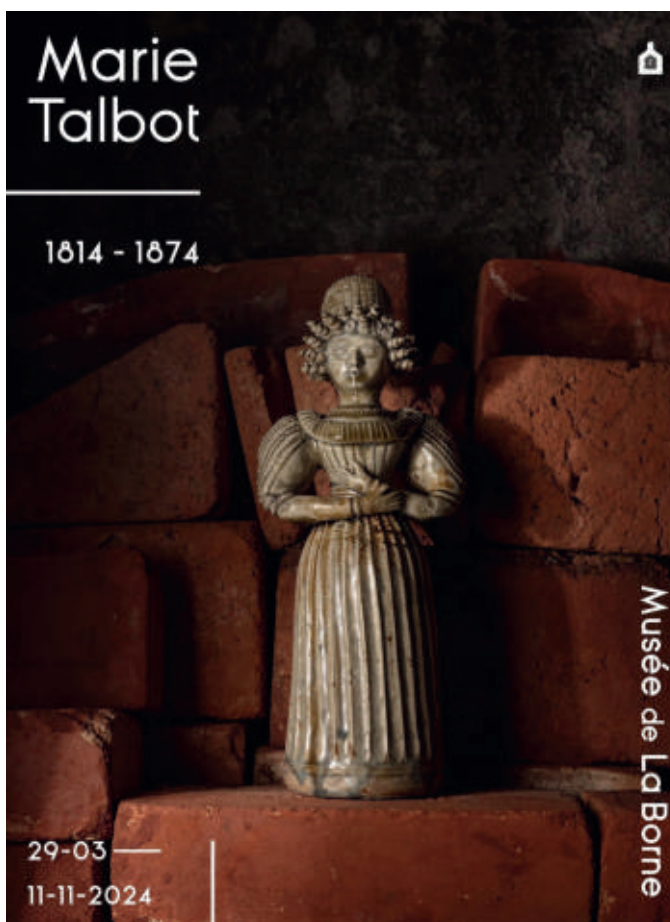
Teff dit Gégé



Jeanne Brûlé, dite Marie Talbot, expose à La Borne

Née en 1814, fille naturelle de Marie-Jeanne Brûlé (1789-1840) et de Jacques-Sébastien Talbot (1769-1841), elle connaît une vie singulière où l'originalité semble le trait commun de la dynastie à laquelle elle appartient. Sa mère épouse, en 1821, Jean Talbot (1790-1821), qui, lui, adopte l'enfant de son oncle. Ainsi, Jeanne Brûlé se métamorphose en Marie Talbot. Jacques-Sébastien, maître-potier doté d'une réputation solide, justifiée, forme sa fille au métier. Elle œuvre pendant près de 20 ans à son contact. Instruite, sachant lire et écrire, elle perpétue, s'accapare, personnalise l'ensemble des techniques et le style original paternel. Elle l'adapte à sa sensibilité, pour créer une œuvre unique où domine la représentation de la femme, un travail digne des plus grands. Elle meurt en 1874.

Le musée de La Borne expose 84 sculptures de Jeanne Brûlé dite Marie Talbot, magicienne du grès, dans un cadre sobre qui respecte la fausse simplicité de ses œuvres. Celles-ci proviennent des collections du musée de La Borne et d'une quinzaine de lieux différents disséminés dans le pays (musées et collections privées).



Clôture de cette époustouflante exposition, le 11 novembre 2024.

La réunion d'une telle quantité de pièces de Marie Talbot, en plus de son caractère exceptionnel, équivaut à une chance rare.

Un livre, *Fait par moi Marie Talbot*, accompagne l'exposition. On y retrouve les œuvres de l'artiste. L'auteur et commissaire de l'exposition, Renaud Régnier, tente de soulever le voile sur une démarche qui résonne avec notre époque.

Teff dit Gégé



Vue de l'exposition (Cliché : Anthony Girardi)

Plus d'information sur <https://museelaborne.com/>